

N°11

VILLE DE SEVRAN

Département de la
Seine-Saint-Denis

Arrondissement du Raincy

Canton de Sevrans

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt avril, à dix-neuf heures et treize minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Sevrans, légalement convoqué le treize avril, s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Stéphane BLANCHET, Maire de Sevrans

Présents

BLANCHET Stéphane	MABCHOUR Najat (départ à 19h49)	CHERIGUENE Abdelouaheb
BERNEX Brigitte	MOULINNEUF Serge	LARDIC Stéphane
MERIGUET Dominique	GAUTHIER Raymond	WAVELET Manuel
BACH RUSSO Safia (arrivée à 18h28)	MOILIME Hassanata	BAILLON Jean-François
CHANTRELLE Laurent	YILDIZ Umit	BRAIHIM Marwa
BENAMMOUR Mérim	ROUSSEL Danièle	CAMARA N'Na Fanta (arrivée à 18h53)
BACON Jean-François (arrivée à 18h29)	BOITTE Gilles	HAMDAOUI Naïma (arrivée à 19h)
ARAB Dalila	VELTHUIS Asaïs	CORDIN Olivier (arrivée à 19h)
JACQUART Ludovic	CEPRANI Eric	PERRAN Dominick (arrivée à 19h)
MEKKI Chérifa	KOUYATE Hawa	SAKI Mireille
CHAUVET Claude	PRUNIER Gérald	JOUS Sullivan
BASTARAU Sébastien (arrivée à 19h43)		

Excusés ayant donné procuration

BASTARAU Sébastien	donne procuration jusqu'à 19h43 à	BACON Jean-François
PEDRAZO Jennifer	donne procuration à	CHANTRELLE Laurent
BATUAMBA Ivette	donne procuration à	BERNEX Brigitte
RATNATHURAI Ziromi	donne procuration à	JACQUART Ludovic
CAMARA Mariama	donne procuration à	PRUNIER Gérald
LOUJAHDI Brahim	donne procuration à	GAUTHIER Raymond
GEFFROY Philippe	donne procuration à	HAMDAOUI Naïma
AGUIRREBENGOA Carole	donne procuration à	CORDIN Olivier
BOREL YERETAN Stéphanie	donne procuration à	CAMARA N'Na Fanta
LIBERT Arnaud	donne procuration à	PERRAN Dominick

Excusés et absents

DA SILVA Elodie, MABCHOUR Najat (à partir de 19h49), ETIENNE Walnex

M. Lardic est désigné secrétaire de séance

Matière : Affaires Financières

Service émetteur : Enfance Enseignement Jeunesse

Objet : Demande de remise gracieuse sur les impayés des activités périscolaires dus par l' à la ville de SEVRAN, numéro tiers ASTRE 036482, numéro d'identifiant à la Trésorerie Principale : 1163279596

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-7 à L.2121-34 relatifs au fonctionnement du Conseil Municipal et l'article L.2122-21 relatif aux attributions du Maire exercées au nom de la Commune

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics

VU l'instruction du 20 décembre 2021 portant sur le recouvrement des recettes de collectivités

territoriales et des établissements publics locaux

CONSIDERANT une demande urgente d'aide émanant de l'intervenante sociale du commissariat de Sevrans concernant les impayés des activités périscolaires de juillet 2021 à février 2023 de [] auprès de la ville, pour un montant de 1832,18 euros

CONSIDERANT la situation financière et personnelle précaire de [] rendant difficile le règlement de sa dette malgré la mise en place d'un plan d'apurement

Après avoir entendu le rapporteur, après en avoir délibéré

Adopté par	42 voix	Unanimité
Présents ou représentés	42 voix	
Exprimés	42 voix	
Pour	42 voix	BLANCHET Stéphane, BERNEX Brigitte, MERIGUET Dominique, BACH RUSSO Safia, CHANTRELLE Laurent, BENAMMOUR Mériem, BACON Jean-François, ARAB Dalila, JACQUART Ludovic, MEKKI Chérifa, CHAUVET Claude, BASTARAUD Sébastien, MOULINNEUF Serge, PEDRAZO Jennifer (pouvoir donné à M. CHANTRELLE), GAUTHIER Raymond, MOILIME Hassanata, YILDIZ Umit, ROUSSEL Danièle, BOITTE Gilles, BATUAMBA Ivette (pouvoir donné à Mme BERNEX), VELTHUIS Asaïs, CEPRANI Eric, KOUYATE Hawa, PRUNIER Géraud, CHERIGUENE Abdelouaheb, LARDIC Stéphane, WAVELET Manuel, RATNATHURAI Ziromi (pouvoir donné à M. JACQUART), CAMARA Mariama (pouvoir donné à M. Prunier), LOUJAHDI Brahim (pouvoir donné à M. GAUTHIER), BAILLON Jean-François, BRAIHIM Marwa, CAMARA N'Na Fanta, GEFFROY Philippe (pouvoir donné à Mme HAMD AOUI), AGUIRREBENGOA Carole (pouvoir donné à M. CORDIN), HAMD AOUI Naïma, CORDIN Olivier, BOREL YERETAN Stéphanie (pouvoir donné à Mme CAMARA N'Na Fanta), PERRAN Dominick, LIBERT Anaud (pouvoir donné à Mme Perran), SAKI Mireille, JOUS Sullivan.

Contre
Abstention
NPPV

ARTICLE 1 : DECIDE d'émettre un avis favorable à la demande de remise gracieuse des impayés des activités périscolaires de juillet 2021 à février 2023 dus à la ville de SEVRAN par [] pour un montant de 1832,18 euros, numéro tiers ASTRE 036482, numéro d'identifiant à la Trésorerie Principale : 1163279596

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis au titre du contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou publication.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Comptable Public



Le Maire

Stéphane BLANCHET

M. le Maire de Sevrans certifie que le présent acte a été :

Reçu en Préfecture le : 25 AVR. 2023

Affiché le : 26 AVR. 2023